



DOSSIER DE PRESSE

Rentrée universitaire
2021-2022

— université
— lumière
— LYON 2

SOMMAIRE

L'Université Lumière Lyon 2 adapte sa rentrée à la crise sanitaire

Rentrée étudiante : effectifs, soutien aux étudiant.es

Nouvelle équipe

LYNX : un projet académique commun et ambitieux

2 nouveaux campus connectés reliés à l'Université Lumière Lyon 2

Formation : Rentrée 2021-2022 : En attendant la nouvelle accréditation...

Rentrée de la vie étudiante

Rentrée : les travaux continuent !

L'Université Lumière Lyon 2 adapte sa rentrée à la crise sanitaire

Reprise des cours et accueil des étudiant.es

Lors de la préparation de la rentrée en juillet dernier, l'Université Lumière Lyon 2 avait prévu une rentrée 100% en présentiel pour les **TD (travaux dirigés, petits effectifs)** et à 50% pour les **CM (cours magistraux, en amphithéâtre)** de plus de 100 places afin de faire face à d'éventuelles restrictions sanitaires.

Elle s'est depuis **adaptée aux annonces ministérielles** de ces derniers jours.

Ainsi, l'ensemble des enseignements peuvent reprendre **avec une capacité de 100% en CM comme en TD**. Les composantes ont reçu les éléments qui permettront de s'adapter si toutefois la situation sanitaire devait se dégrader.

L'accueil dans les BU (bibliothèques universitaires), les salles informatiques et les GSN (guichets de services numériques) peut se faire sans jauge et sans réservation, contrairement à l'année 2020-2021.

Les dispositifs de rentrée, visites, accueil des nouveaux/elles étudiant.es, dispositifs envers les plus fragiles, sont mis en place, dès cette semaine.

Organisation professionnelle et consignes sanitaires

L'application des **gestes de protection** est maintenue dans l'établissement, avec notamment le port du masque obligatoire dans les espaces intérieurs.

Les règles concernant l'organisation du travail ne sont plus dérogatoires au 1^{er} septembre : les personnels reviendront donc en présentiel, avec application normale du protocole de télétravail.

L'organisation de **manifestations scientifiques et d'évènements culturels, sportifs ou associatifs** qui accueillent des **personnes extérieures** à l'Université est soumise au contrôle du **passé sanitaire**, quel que soit le nombre de participant.es.

Les **séminaires** professionnels, les réunions de travail ou l'accès aux services administratifs (entretien, jury, concours ...) qui impliquent des personnes extérieures et qui dépassent un effectif total de 50 participant.es, sont soumis au contrôle d'un passé sanitaire.

Dans ces deux cas, **tou.tes les participant.es doivent être contrôlé.es** y compris les personnels et étudiant.es.

Les étudiant.es ou personnels qui se rendent dans d'autres organismes, pour un stage par exemple, où la vaccination et/ou le passé sanitaire sont exigés, doivent se conformer au règlement de l'établissement d'accueil.

Les personnes (étudiant.es ou enseignant.es) en provenance de pays en zone rouge (déterminée par le gouvernement) doivent être vaccinées avec un vaccin reconnu, ou présenter un test de moins de 48 heures. Dans ce dernier cas, la personne sera soumise à une quarantaine de 10 jours.

Rentrée étudiante : effectifs, soutien aux étudiant.es

En chiffres

Sur l'année 2020-2021, l'Université a accueilli 29 169 étudiant.es dont :

- 6 396 en première année de licence,
- 963 doctorant.es,
- 18.89 % d'étudiant.es internationaux/ales

L'Université soutient ses étudiant.es : dispositifs mis en place en 2020-2021

Dispositif d'aide numérique, plateforme d'entraide entre L1 et L2 (première et deuxième années de licence), campagne d'appels et tutorats étudiants : l'Université Lumière Lyon 2 a adapté à la crise sanitaire ses dispositifs d'aides aux étudiant.es. Les différents bilans de ces dispositifs ont ouvert la réflexion autour de la pérennisation de ces dispositifs, efficaces en distanciel comme en présentiel.

Dispositif d'aide numérique

- **Les chiffres 2020-2021 :**
 - 200 prêts d'ordinateurs
 - 500 prêts de clés 4G
 - 100 dons d'ordinateurs
 - 440 bons d'achats de 100€ attribués, 165 utilisés
 - 492 subventions de 200 € (montant total de 98400 €) – 150 factures récupérées à ce jour.
- **Le bilan**

Les cours en distanciel ont entraîné un décrochage dû à la précarité numérique de certain.es étudiant.es. Après des mesures d'urgence instaurées au second semestre 2020, l'Université a lancé à la rentrée 2020-2021 une enquête pour recenser les étudiant.es dépourvue.es d'ordinateurs ou en rupture de connexion. Forte du retour des étudiant.es, elle a proposé des prêts d'ordinateurs et de clés 4G, des dons d'ordinateur et des bons d'achat.

Si les prêts ont été largement plébiscités, il n'en a pas été de même pour les bons d'achat, qui n'ont parfois pas permis l'achat d'équipement informatique. Cependant, la majorité des demandes adressées à la direction des services informatiques a pu être traitée, notamment au niveau des L1 et M2, publics prioritaires pour cette première campagne.

Pour cette nouvelle année, encore marquée par la crise sanitaire, la direction des services informatiques réfléchit dès aujourd'hui et en attendant la fin des inscriptions, à un recalibrage de l'offre afin que celle-ci soit au plus près des besoins étudiants.

Plateforme d'entraide et campagne d'appels, deux dispositifs connectés menés pour les étudiant.es et imaginés en grande partie...par les étudiant.es

Plateforme d'entraide

Lancée le 30 novembre 2020, la plateforme d'entraide a été ouverte sur Microsoft Teams, accessible via l'intranet, pour les L1 puis les L2.

14 animateurs/trices (13 étudiant.es vacataires et 1 service civique) ont animé cette plateforme divisée en 7 canaux aux thématiques choisis par les étudiant.es (Méthodologie - Méthodes de travail et motivation / Langues - Anglais, Arabe, Espagnol, Français, Portugais / Salon de discussion - Échanges informels, Université – Services et Plateforme de cours / Université – Actualités), en lien permanent avec les responsables de portail, les équipes pédagogiques et le SCUIO-IP.

27 ateliers ont été créés. Un programme d'activités hebdomadaire était publié, pour permettre aux étudiant.es de choisir leur présence selon leurs besoins, et un partage quotidien d'informations par canal a été développé pour éviter l'éloignement.

L'interaction était bien évidemment de mise, avec un point d'honneur mis sur la réponse aux messages publics et privés.

- Chiffres Clés

- Inscriptions par formulaire : 414 étudiant·e·s (356 L1 et 58 L2)
- 304 Membres L1 et L2
- Fréquentation sur les 3 derniers mois : 298 actif·ve·s au moins une fois
- 44 participations aux ateliers
- Demandes par chat public et en privé (chat ou visio)

Campagne d'appels : un dispositif mené par les étudiant.es pour les étudiant.es

Mis en place le 11 janvier 2021, la campagne d'appels a concerné 2301 étudiant.es, ont 740 ont accepté de continuer l'appel. Porte d'entrée pour le tutorat des L1 pour 157 d'entre eux/elles, cette campagne a également permis de distribuer, en partenariat avec l'association Aider Son Prochain, des paniers alimentaires et hygiéniques à 37 étudiant.es contactés.es.

- En chiffres :

- 82% des étudiant·e·s ayant répondu à l'enquête de satisfaction ont obtenu des réponses grâce à la Plateforme d'entraide,
 - 100% d'entre eux la conseilleraient à un·e néo-entrant·e
- 95% des étudiant·e·s contactées (ayant accepté et développé une conversation) ont trouvé l'appel utile, majoritairement pour retrouver le lien avec l'université et avoir un·e pair à qui parler de leur situation
- 100% des animateur·rice·s pensent avoir répondu à un besoin, que ce soit à travers la Plateforme d'entraide ou le Dispositif d'appels aux L1.
- Sur les 14 étudiant·e·s animateur·rice·s lié·e·s au projet, 6 souhaiteraient a priori se réengager dans le projet s'il était renouvelé par l'université

Tutorat entre étudiant.es

Entre décembre 2020 et avril 2021, 20 000 emplois de tuteurs/trices étudiant.es ont été financés par le gouvernement. L'objectif : soutenir les étudiant.es de L1 et L2 pour lutter contre la précarité et le décrochage. Le gouvernement préconisait que les tuteurs/trices soient des étudiant.es de L3, master ou doctorat ; leur nombre était laissé à la libre appréciation des établissements dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée.

A l'Université Lumière Lyon 2, le dispositif a été apprécié bien que mis en place dans un temps restreint.

Nouvelle équipe

Suite aux élections organisées les 1^{er}, 2 et 3 décembre pour renouveler les membres des conseils centraux, le conseil d'administration, installé le 5 février, a réélu Nathalie Dompnier présidente de l'université pour 4 ans, à 24 voix sur 35 (8 voix pour le candidat Guillaume Protière, 2 bulletins blancs et 1 bulletin nul).

Professeure de science politique à l'Université depuis 2007, Nathalie Dompnier a présidé l'Université lors d'un premier mandat de 2016 à 2020. A la tête de la liste AGIR pour une université ouverte, démocratique et solidaire, Nathalie Dompnier souhaite inscrire son projet dans la continuité des orientations du précédent mandat, avec 5 axes :

- Un cadre nouveau pour des formations universitaires de qualité ;
- Une stratégie européenne et internationale consolidée ;
- L'affirmation de l'Université comme collectif ;
- Une Université solidaire et inclusive, toujours plus attentive à la qualité des conditions d'études et de travail de tout.es ;
- Une Université forte au cœur de coopérations et de réseaux dynamiques, sur le site, à l'échelle nationale et internationale.

Quatre nouvelles vice-présidences

Les Vice-président.es constituant l'équipe présidentielle sont :

- Marie-Karine Lhommé, maîtresse de conférences en langue et littérature latines : Vice-présidente en charge de la Formation, qui présidera la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) ;
- Isabelle Von Buelzingsloewen, Professeure d'histoire contemporaine : Vice-présidente en charge de la Recherche, des études doctorales et de la science ouverte, qui présidera la Commission Recherche (CR) ;
- **Bernard Baudry, Professeur des Universités en sciences économique : Vice-président Campus et transition écologique**
- Willy Beauvallet, Maître de conférences en science politique : Vice-président Personnels, action sociale et ressources budgétaires
- **Julia Bonaccorsi, Professeure en sciences de l'information et de la communication : Vice-présidente Sciences et société**
- **Gilles Combaz, Professeur en sciences de l'éducation : Vice-président Vie étudiante**
- Erica Dumont, PRCE en anglais : Vice-présidente Usages du numérique
- **Christine Morin-Messabel, Professeure en psychologie sociale : Vice-présidente Egalité et lutte contre les discriminations**
- **Nicolas Navarro : Vice-président délégué à la culture**
- Bertrand Ravon : Vice-président délégué à la formation tout au long de la vie
- Jim Walker, Professeur en linguistique anglaise : Vice-président Relations internationales et Conseil d'Administration

Les chargé.es de mission sont :

- Florence Bonifay, Chargée de mission pour les campus connectés
- Clotilde Castagnié-Vézies, chargée de mission aux formations initiale et continue aux métiers de l'enseignement

- Tanguy Leroy, chargé de mission licences et masters
- Sébastien Soulez, chargé de mission alternance.

Quatre vice-présidences ont été créées pour ce mandat :

- Sciences et société

Julia Bonaccorci, vice-présidente en charge des relations sciences et société, conduira une politique visant à renforcer la place de l'université au cœur de la société, en développant une dynamique transversale entre les directions et laboratoires en interne mais aussi via en externe, via des partenariats avec les entreprises, institutions, collectivités territoriales et associations.

La vice-présidence sciences et société a été créée pour contribuer à faire de l'université un acteur majeur des transformations et des innovations sociales, pour mieux répondre aux attentes de la société à l'égard du monde académique ainsi que pour mettre les savoirs et les démarches scientifiques au service de la collectivité.

Ce nouvel axe sciences et société vise donc à rapprocher l'Université de la société dont elle fait partie intégrante, et de participer activement à la société de demain, par des partenariats renforcés avec les acteurs socio-économiques, culturels et institutionnels de son environnement.

- Culture

Auparavant associée à la vie étudiante, la vice-présidence de la culture, représentée par Nicolas Navarro, est désormais une compétence à part afin de permettre à la vie étudiante de prendre toute la diversité que sa richesse lui permet, et à la culture de se développer autour des enseignements de l'Université mais également de ses structures, et de se tourner vers d'autres publics.

- Egalité et lutte contre les discriminations

L'égalité est un des enjeux majeurs de ce mandat. Christine Morin-Messabel, vice-présidente en charge de l'égalité femmes/hommes et de la lutte contre les discriminations, développera une politique en faveur de l'égalité et de l'inclusion sous forme de sensibilisation, de formation, de communication, de dispositifs engagés pour et avec les étudiant.es et les personnels relatifs à la promotion d'une culture de l'égalité et de lutte contre toutes les formes de discriminations.

Au sein de l'université, auprès des étudiant.es et des personnels, cette politique prendra différentes formes :

- Développement des actions pour prévenir les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Favorisation de la garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grade et emplois de la fonction publique ;
- Amélioration de la conciliation et de l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle en collaboration avec les différents services de l'université.
- Poursuite de la mise en place d'actions et de dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Soutien et amélioration du dispositif de signalements des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes auprès des personnels.

- Développement des indicateurs de suivi du dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations des personnels.
- Formation des personnels de l'Université Lumière Lyon 2 volontaires à l'écriture non discriminante

La lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles est un des principaux points d'attention de cette nouvelle vice-présidence, via :

- La mise à disposition de la communauté universitaire des ressources sur la prévention et la répression des discriminations et sur les actions menées afin de sensibiliser les étudiant.es et personnels à ces problématiques (site internet, campagnes d'affichage...).
- L'impulsion, la valorisation, et la communication autour des recherches et des actions pédagogiques au sein de l'université sur les questions d'égalité et de discriminations.
- La mise en place et le développement des actions et des dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles auprès des étudiant.es. Cette action comprendra notamment le suivi des signalements en lien avec le SSU (service de santé universitaire) et les services juridiques dédiés ainsi que le comité de pilotage « cellule de lutte contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles et les discriminations ».
- La valorisation des événements au sein de l'Université sur les différentes formes de discrimination
- Le développement d'un réseau de partenaires associatifs étudiants
- La valorisation des travaux des doctorant.es et des masterant.es relatifs aux questions d'inclusion, de lutte contre les discriminations et d'égalité en droit.

Dans sa volonté de s'inscrire au sein des changements sociétaux, l'Université souhaite également développer ses partenariats avec les acteurs académiques, socio-économiques, institutionnels ou associatifs autour des questions d'égalité et de lutte contre les discriminations. Plusieurs actions sont planifiées :

- Représenter l'Université auprès des différents **réseaux nationaux** en lien avec l'enseignement supérieur et les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations
- Echanger et développer des projets de collaboration **inter-universités** concernant le plan d'action égalité et les actions à mettre en place pour une politique plus inclusive.
- Développer le **réseau régional** de partenariats avec les instances régionales, associatives et territoriales dans les domaines de l'égalité et de lutte contre les discriminations.
- Travailler en collaboration avec les référent.es égalité CNRS, ainsi que les vice-président.es et chargé.es de mission homologues des autres universités.

- **Campus et transition écologique**

Bernard Baudry, vice-président campus et transition écologique, conduira une politique transversale, pour œuvrer à l'inscription de l'ensemble des activités de l'université dans une démarche écologique, soucieuse de la préservation des ressources et de la réduction de l'empreinte de nos activités sur l'environnement.

Il portera également une politique d'amélioration des locaux et des espaces intérieurs et extérieurs, de rénovation et d'aménagement, d'organisation des activités sur les campus en vue d'une amélioration continue des conditions d'études et de travail à l'université.

LYNX : un projet académique commun et ambitieux

En réponse à l'appel à projet national PIA4 (pour 4e projet d'investissement d'avenir), 18 établissements de l'enseignement supérieur Lyon-Saint-Etienne ont soumis une réponse commune pour un projet académique ambitieux : LYoN eXcellences (LYNX).

L'ambition du projet

Rassemblés autour de quatre axes, les établissements mettront en commun leurs compétences académique et de recherche pour relever de grands défis de société. L'ambition est de :

- Développer la transdisciplinarité pour mettre en synergie les forces académiques autour des 4 enjeux de société : Santé globale, Changements environnementaux, Matériaux et fabrications durables et Sociétés en mutation
- Construire des programmes ambitieux et transdisciplinaires avec une offre de formation adossée à la recherche ;
- Mettre en place une marque à forte visibilité internationale ;
- Développer une politique d'attractivité nationale et internationale.

Un nouvel établissement, construit autour de l'Université Claude Bernard Lyon 1 transformée en établissement public expérimental (EPE), portera la marque commune.

Un site internet

LYNX se dote également d'outils de communication, à commencer par un site internet - lyon-universite-pia4.fr - qui propose une présentation du projet et de ses acteurs et partenaires, ainsi que le suivi de son évolution et une interface qui offre la possibilité de soumettre des propositions ou ses interrogations au comité de projet.

Qui est concerné ?

Le projet LYNX regroupe 18 établissements soit la majorité des acteurs/trices de l'enseignement supérieur lyonnais :

- 3 universités : Claude Bernard – Lyon 1, Lumière - Lyon 2, Jean Moulin – Lyon 3
- 6 écoles : VetAgro Sup, INSA Lyon, Centrale Lyon, CPE Lyon, Mines de Saint-Étienne et l'ENTPE
- 3 hôpitaux : le centre hospitalier universitaire (CHU) des Hospices Civils de Lyon, le Centre Léon Bérard, le Centre Hospitalier du Vinatier
- 5 organismes de recherche (ONR) : CNRS (Centre national de la recherche scientifique), INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), INRAE (institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), INRIA (l'Institut national de recherche en informatique et en automatique), IFPEN (IFP Énergies nouvelles, successeur de l'Institut français du pétrole (IFP))
- Le CIRC, Centre international de recherche sur le cancer

Ce qui représente :

- Plus de 116 000 étudiant.es,
- 5 700 universitaires
- Et 1 900 chercheur.es

Deux nouveaux campus connectés reliés à l'Université Lumière Lyon 2

Le 3 mai 2021, le gouvernement a révélé le nom des 49 « campus connectés » ayant rejoint cette année la liste des 40 précédents, ouverts depuis la rentrée 2019.

Tiers-lieux labellisés par le gouvernement, les campus connectés sont portés par une collectivité territoriale, en lien avec une université de secteur. Le but affiché est de proposer un accès facilité aux études supérieures au plus grand nombre.

Deux d'entre eux sont accompagnés par l'Université Lumière Lyon 2 : le campus connecté de la communauté de communes Saône-Beaujolais (43 000 habitants) et le campus connecté de la communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien (50 000 habitants). Des partenariats qui résonnent comme de nouveaux tremplins vers l'Université pour tou.tes.

En effet, il existe de grandes disparités d'accès aux formations universitaires entre les territoires. Freins géographiques, économiques et sociologiques sont les principales raisons qui empêchent les étudiant.es potentiel.les de poursuivre des études supérieures. Un constat partagé par les deux communautés de communes, dont le pourcentage de jeunes diplômé.es suivant des études et diplômé.es est inférieur aux moyennes nationales.

C'est pour pallier ces difficultés que les deux communautés de communes se sont alliées à l'Université Lumière Lyon 2 pour concevoir deux campus connectés.

La labellisation étant obtenue, les communautés de communes peuvent désormais préparer les inscriptions. Néo-bachelier.es, élèves en reprise d'étude et personnes en reconversion professionnelle seront les publics privilégiés de ces tiers-lieux. Les campus connectés se trouveront à Tarare et Belleville-sur-Saône, et accueilleront respectivement 8 et 10 élèves à la rentrée 2021. Un développement progressif des campus est prévu, avec l'ouverture d'une annexe à Thizy à la rentrée 2022 et l'augmentation des effectifs pour arriver à 41 élèves à Tarare et 50 élèves à Belleville à la rentrée 2025.

« Ces campus connectés sont deux projets qui me tenaient à cœur, car ils représentent un tremplin vers l'université, se réjouit Nathalie Dompnier, présidente de l'Université Lumière Lyon 2. Co-construits avec les collectivités territoriales impliquées, ils répondent à leur demande ainsi qu'à notre volonté d'ouvrir les portes des études supérieures au plus grand nombre. ».

Formation : les nouveautés de la rentrée

L'Université est actuellement engagée dans la préparation de la nouvelle accréditation de formation pour la période 2022-2026. Ce qui signifie que l'ensemble de l'offre de formation des licences et masters sera renouvelé.

Certaines nouveautés ont cependant pris un peu d'avance et s'invitent pour cette rentrée 2021-2022, principalement liées à l'actualité des réformes en cours : la transformation des DUT en BUT, la création d'une Prépa Talents, l'évolution des masters MEEF.

Le BUT, nouveau diplôme de référence des IUT

Suite à une réforme nationale, l'offre de formation des IUT (Instituts universitaires de technologie) évolue. À la place du DUT (diplôme universitaire de technologie), qui se déroulait sur deux années d'études, l'IUT **proposera un parcours en 3 ans, débouchant sur un BUT** (bachelor universitaire de technologie), diplôme universitaire national, répondant aux normes européennes. L'alternance et la qualité de la relation avec les entreprises restent au cœur des formations de l'IUT Lumière.

Prépa Talents : l'Université Lumière Lyon 2 propose un nouveau Master 2

Dans le cadre du dispositif "Prépa Talents" du Service Public, l'Université Lumière Lyon 2 propose cette année un nouveau M2 (2e année de master, bac +5) en Administration publique : "Concours de la haute fonction publique". C'est la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié qui porte ce nouveau diplôme.

Plusieurs établissements lyonnais (Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, IEP (institut d'études politiques) de Lyon, Université Catholique de Lyon, Institut régional d'administration de Lyon) collaborent ensemble à la déclinaison du dispositif national "Prépa Talents" ; un consortium baptisé « Talents lyonnais » dans lequel chaque établissement s'engage à proposer un parcours spécifique à ce dispositif dès cette rentrée. Pour l'Université Lumière Lyon 2, ce sera le M2 "Concours de la haute fonction publique", intégré à la faculté de Droit Julie-Victoire Daubié.

Cette formation vise au rétablissement de l'égalité des chances et a pour objectif de favoriser la mixité sociale dans l'accès aux concours de la haute fonction publique.

Ce nouveau diplôme accueille 15 étudiant.es boursier/ères ayant validé un M1 et disposant des prérequis pour suivre un Master 2. Les étudiant.es pouvant accéder à cette formation peuvent être étudiant.es de l'Université Lumière Lyon 2 (droit public ou administration publique) mais également des autres établissements lyonnais ou d'ailleurs.

Une formation spécifique

L'équipe pédagogique comprendra à la fois des universitaires et des fonctionnaires impliqués dans les jurys et la formation aux concours.

Au cours de ce cursus les étudiant.es seront préparé.es aux passages des concours avec 2 concours blancs réalisés au cours de l'année. Ils/elles suivront un enseignement constitué des matières communes aux différents concours de catégorie A+ (culture générale, droit public, économie, finances publiques, note de synthèse), et pourront ensuite se spécialiser afin de préparer au mieux le concours qu'ils/elles souhaitent présenter.

Le master propose également trois parcours de spécialisation et préparera plus particulièrement les étudiant.es aux concours de l'École nationale d'administration (ENA)/ Institut national du service public (INSP), de l'Institut national des études territoriales (INET) et l'École des hautes études en santé publique (EHESP).

Afin d'accompagner les étudiant.es dans la réussite à cette formation, un tutorat sous forme de mentorat est mis en place.

Rentrée 2021 des Masters MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)

La formation MEEF prépare à la fois au diplôme de Master professionnalisant aux métiers de l'enseignement et aux concours d'enseignement de l'Éducation nationale (CRPE, CAPES externe, 3e concours, CAFEP-CAPES, CAPLP).

Une réforme de la formation initiale des professeur.es et des conseiller.es principaux/ales d'éducation est en cours.

L'Université Lumière Lyon 2 est partenaire de l'INSPÉ académique de Lyon. Elle propose 11 parcours MEEF, inscrits dans deux mentions de Master : MEEF PE (professorat des Écoles) 1er degré et MEEF PCL (professorat Collège et Lycée) 2nd degré. La rentrée 2021 voit l'ouverture d'un nouveau Parcours MEEF 2nd degré Arabe, avec la mise en œuvre en septembre 2021 du M1 MEEF Arabe (mutualisé avec Lyon 3)..

D'autres perspectives sont attendues pour le parcours MEEF, dont le M2 MEEF Arabe et l'ouverture d'un Parcours MEEF Chinois, porté par l'Université Lumière Lyon 2, en septembre 2022.

Qu'est-ce qui change ou évolue ?

- La place du concours : il est désormais placé durant l'année du M2 MEEF (écrits au printemps et oraux à la fin de l'année universitaire 2022) et non plus en fin de M1.
- La dimension professionnalisante : un volume de 33% des heures de formation dans le Master est pris en charge par des professionnel.les « de terrain », enseignant.es du primaire ou du secondaire.
- Les divers types d'alternance et stages proposés :
 - En M1 MEEF : stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) ou stage en responsabilité pour les étudiant.es Assistant.es d'Education en Pré-Professionnalisation (pour la rentrée 2021 : en PE, Lettres et Anglais) ;
 - En M2 MEEF : soit un stage SOPA (du double de volume par rapport au M1), soit un statut de contractuel.le alternant.e (rémunéré 865 euros bruts, cumulables avec la bourse du CROUS) ;
 - Les lauréat.es du CRPE ou du CAPES deviennent ensuite fonctionnaires stagiaires, à l'issue de leur Master 2 (décalage d'un an par rapport au format actuel).

Depuis la rentrée 2019, le ministère de l'Éducation nationale reconduit le dispositif des **assistant.es d'éducation en pré-professionalisation (AED)** qui permet d'être en même temps étudiant.e (en L2 puis en L3 puis en M1 MEEF) et assistant.e d'éducation.

- **Le Continuum de Formation aux métiers de l'enseignement** : volonté des ministères de l'Éducation nationale (MEN) et ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) de concevoir la formation aux métiers de l'enseignement de façon progressive, dès les années de Licence, puis les années de Master MEEF, et de la poursuivre pendant l'année de titularisation « fonctionnaire stagiaire » en année T0 (post concours), et dans les années T1 à T6 (formation continuée). La formation continue des enseignant.es prend ensuite le relais.

La vie étudiante reprend sur les campus

L'Université soutient activement la vie étudiante et les activités associatives, qui permettent le développement de projets par et pour les étudiant.es mais également l'amélioration du bien-être et des conditions de vie, grâce au soutien d'actions au plus près des préoccupations étudiantes.

La culture reprend : Vernissage de l'exposition « Eleuthéria ! Retour à la liberté » le 16 septembre

Le 25 mars 2021, les Grec.ques ont fêté le bicentenaire de leur révolution et de leur lutte pour l'indépendance face à l'empire ottoman. Cette dernière a eu notamment pour conséquences **d'ouvrir aux archéologues européen.nes les portes des trésors de la Grèce antique**, connus jusqu'alors principalement par les textes anciens et les récits de voyageurs.

Le MuMo - Musée des Moulages de l'Université Lumière Lyon 2 – s'est inscrit dans la commémoration de ce bicentenaire, à l'origine de sa création. C'est dans ce cadre qu'est née l'exposition « Eleuthéria ! Retour à la liberté : découvrir et transmettre l'Antiquité depuis la Révolution grecque de 1821 ».

L'exposition et les événements organisés son cadre sont reconnus par l'Ecole française d'Athènes (EFA) comme s'intégrant dans les commémorations du bicentenaire de l'indépendance grecque 1821-2021.

Le contexte favorable qui a permis le développement de l'archéologie comme science dès la seconde moitié du XIXe siècle, couplé au philhellénisme présent dans la société lyonnaise qui perdurera au XXe siècle, a notamment permis la création en 1893 du MuMo, qui offrait aux étudiant.es et chercheur.es de l'époque une base d'étude pour l'Histoire de l'art et l'archéologie.

La richesse des reproductions que contient le musée sera mise à l'honneur **dans l'exposition et autour, tout au long d'une programmation riche et complète, élaborée en collaboration avec les différentes unités de l'Université, ainsi que des partenaires extérieurs**, pour faire découvrir aux familles, aux scolaires et aux passionné.es la richesse des moulages du musée et leur intérêt dans l'étude archéologique et artistique.

Le vernissage de cette exposition aura lieu jeudi 16 septembre à 18h, au MuMo. Une visite réservée à la presse est organisée le même jour à 16h30. L'exposition quant à elle commencera symboliquement le week-end des journées européennes du patrimoine, pour se finir le 26 mars 2021.

Villeurbanne capitale française de la culture 2022 : L'Université soutient le projet

Le 30 mars 2021, la ville de Villeurbanne a été désignée "capitale française de la culture 2022" par le Ministère de la culture.

Avec son projet « Place aux jeunes », développé pour sa candidature, la Ville propose d'élaborer avec les jeunes et les acteurs/trices culturel.les du territoire une programmation riche et éclectique durant toute l'année 2022 : festival en plein air, balades patrimoniales, centres culturels décentralisés dans les écoles, créations dans l'espace public, expositions...

L'Université Lumière - Lyon 2 soutient l'initiative de la Ville de Villeurbanne et l'accompagne dans ce projet culturel d'envergure.

Budget participatif étudiant : une 1ère saison fructueuse qui confirme l'intérêt de ce dispositif

Le budget participatif étudiant est un dispositif financé dans le cadre de la Contribution de la Vie étudiante et du Campus (CVEC). Les projets proposés permettent aux étudiant.es d'améliorer leur quotidien sur les campus et de s'approprier ce lieu de vie qu'est l'université.

Dès le 16 septembre 2019, la communauté universitaire a proposé des projets et voté pour ceux qu'elle souhaitait voir réaliser en décembre 2019.

Au regard des projets proposés, l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre la précarité, le développement durable et la lutte contre toutes les formes de discrimination semblent au cœur des préoccupations de toute la communauté universitaire.

Le 23 janvier 2020, Nathalie Dompnier a annoncé les projets financés par le budget participatif étudiant (BPE).

10 projets ont été financés. Parmi eux, 3 projets ont été particulièrement plébiscités :

- Les distributeurs de protections périodiques gratuites dans certains sanitaires de l'Université - enveloppe dédiée : 9500€
- Les distributions de paniers de légumes bio et locaux à destination des étudiant.es et personnels sur le campus de Porte des Alpes Projet – enveloppe dédiée : 1000€
- La formation aux premiers secours en santé mentale à destination des étudiant.es pour bien réagir face à des personnes en situation de crise ou présentant les premières manifestations de troubles psychiques. - enveloppe dédiée : 2500€

Plus ou moins complexes à réaliser, certains projets ont nécessité une phase d'expérimentation avant un déploiement généralisé à l'ensemble des campus en septembre 2020.

Fort de ce succès, l'Université a décidé de pérenniser ce budget participatif étudiant. **Après une année d'interruption due à la crise sanitaire, la 2e saison sera lancée en novembre 2020.**

Le calendrier 2021-2022 se déroule comme suit :

- Dépôt des projets : du 6 septembre au 15 octobre
- Etude par les services de l'université de la faisabilité et du coût des projets du 18 octobre au 1er décembre
- Vote des étudiant.es du 2 au 17 décembre
- Réalisation : à partir du 2nd semestre

Toutes ces étapes pourront être suivies sur le site jeparticipe.univ-lyon2.fr

L'Université Lumière Lyon 2 mettra à disposition **une enveloppe de 30 000 €** pour cette deuxième édition.

Le budget participatif étudiant s'inscrit dans la volonté de l'Université de promouvoir les idées de ses étudiant.es en faveur de campus adaptés à leurs besoins et leurs attentes.

Campus : les travaux continuent !

Depuis plusieurs années, le campus Porte des Alpes ne cesse de se développer : nouveaux bâtiments et restructuration contribuent à changer son visage. Il continuera d'évoluer dans les prochaines années, pour toutes celles et ceux qui vivent le campus au quotidien. Nouveaux espaces publics, bâtiments de cours, lieux de vie sociale et culturelle, logements étudiants devraient ainsi voir le jour prochainement. « La Ruche », le learning centre, centre de ressources multifonctionnel construit en lieu et place de l'actuelle bibliothèque. S'adressant à un public le plus large possible, il sera le lieu commun aux usager.es du campus mais aussi au public extérieur.

Il regroupera de nouvelles activités, des laboratoires et certains services autrefois dissociés (Service de pédagogie du supérieur, service d'orientation et d'insertion professionnelle, guichet des services numériques, service commun de documentation).

En plus des services universitaires et de la BU, étudiant.es, personnels et grand public pourront y trouver des espaces de coworking, des espaces de création artistique et numérique, des lieux d'exposition, une salle de conférence, et un lieu de petite restauration. D'une surface de 13 500 m², il comportera entre autres plus de 1000 places assises, 40 places de travail en groupe, 2700 m² de salles de lecture.

Représentant un montant de 39 M€ TTC, le Learning Centre donnera en 2024 un nouveau visage au campus Porte des Alpes, moderne et ouvert au monde extérieur, à l'image de l'Université de demain.

Les travaux de l'année 2021-2022

La nouvelle phase de travaux de la Ruche débutera en octobre 2021 et commencera par le désamiantage et la déconstruction de l'ancienne bibliothèque (bâtiment J). Ces travaux impacteront également le bâtiment H qui devra être désolidarisé du bâtiment J.

Cette deuxième étape, qui fait suite au dévoiement de tous les réseaux déjà réalisé pendant l'année universitaire précédente, devrait durer jusqu'à l'été 2022, date du début de la construction de la Ruche.

Durant les travaux, l'accès à la BUP (bibliothèque universitaire provisoire) est maintenu

L'ouverture d'une bibliothèque provisoire (BUP) marque un tournant dans la transformation du campus Porte des Alpes. La BUP a été construite afin que les étudiant.es aient un accès aux ressources de l'université. Ouverte le 16 novembre 2020, elle dispose de 70 000 documents, 156 places assises, et 3 postes informatiques dont un réservé aux personnes en situation de handicap.

L'intégralité des 213 000 documents de la BU trouvera sa place au cœur de La Ruche, et plus particulièrement au sein de la salle de lecture, qui abritera 650 places assises au sein de ses 2 700 m².

Porte des Alpes évolue, Berges du Rhône finit sa transformation

Le campus Berges du Rhône, également bénéficiaire du Plan Campus, a lui aussi connu plusieurs années de travaux de réhabilitation mais aussi d'améliorations nécessaires et tournées vers l'avenir (isolation thermique, installations panneaux photovoltaïques...). Ces travaux entamés en 2016 prendront fin en décembre 2021.

CONTACT PRESSE

Sandrine Barberino :

s.barberino@univ-lyon2.fr / communication@univ-lyon2.fr

04 78 69 70 49 / 06 43 42 20 06